

SPORT SANTÉ

La forme
pour tous !
Saint-Médard-en-Jalles



Rejoignez
le projet
Antenne Maison
Sport Santé

Comment ça marche ?

Pour vous
associations

Notre mission

Aider à cartographier
et à développer l'offre sport
sur ordonnance sur le territoire

- référencement des associations sportives ;
- information, aide et accompagnement sur le sport sur ordonnance ;
- mise en place du projet sport sur ordonnance.

Pour qui ?

- toute association sportive proposant du sport sur ordonnance :

TOUS LES SPORTS SONT CONCERNÉS !

- toute association intéressée par l'accueil de public éloigné de la pratique et souhaitant développer son offre.

Comment rejoindre le projet ?

- faites-vous connaître en remplissant le formulaire ;
- contactez-nous.

1 - Référencement via le formulaire

2 - Visite et test de l'activité

- pour définir le type de public pouvant être reçu dans votre structure ;
- pour connaître les restrictions liées à la pratique de votre sport ;
- pour vous aider et vous accompagner dans le développement de votre pratique.



3 - Accueil de personnes

adressées par l'antenne Maison sport santé, suite à une évaluation individuelle.



Rejoignez le projet !

Service des Sports
Ville de Saint-Médard-en-Jalles
05 56 05 71 14
sports@saint-medard-en-jalles.fr



BORDEAUX
MÉTROPOLE

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



SPORT SANTÉ

La forme pour tous !
Saint-Médard-en-Jalles



Rejoignez le projet
Antenne Maison
Sport Santé

Comment ça marche ?

Pour les personnes prises en charge

Notre mission

Accueillir et accompagner
les personnes souhaitant
reprendre une activité physique

Faire bouger la population !

Pour qui ?

- les personnes éloignées de la pratique sportive :
 - > souffrant de maladie chronique / ALD ;
 - > ayant une limitation fonctionnelle minime ;
 - > sédentaire(s) / avancé(e)s en âge.

Comment être accompagné ?

- sur recommandation de son médecin ;
- en prenant rendez-vous à l'antenne Maison Sport Santé.
 - > **une visite chez son médecin sera nécessaire avant toute pratique.**

*Venez découvrir
le sport sur ordonnance !*

Service des Sports
Ville de Saint-Médard-en-Jalles
05 56 05 71 14
sports@saint-medard-en-jalles.fr

1 - Visite chez le médecin ou prise de rendez-vous et informations

à la Maison Sport Santé.



Questionnaire et demande d'informations pour définir la prise en charge

2 - Évaluation individuelle

par l'éducateur en activité physique adaptée.

3 - Séance découverte

dans nos associations partenaires / activités municipales.

4 - Bilan de parcours,

suivi, entretien individuel.